

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 35-36

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

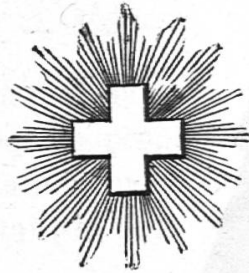
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVIII<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>os</sup> 35-36.



LAUSANNE

7 Septembre 1912

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

**SOMMAIRE :** *Une université du travail. — Examen pour l'obtention du brevet de maître de dessin. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Neuchâtel. — PARTIE PRATIQUE : De la récitation des leçons, — Simples leçons de choses (suite). — Rédaction. — Récitation. — Comptabilité. — Examens des écoles primaires du canton de Genève : Géographie. Histoire. Allemand.*

---

## UNE UNIVERSITÉ DU TRAVAIL

Du plateau de Waterloo, qui domine la ville de Charleroi, la vue s'étend sur une vaste contrée industrielle. Au premier plan, la cité qui n'a pas fini sa poussée, et son faubourg qui descend les pentes d'un vallon. En pleine agglomération, des houillères et des verreries aux larges baies où l'on voit se balancer, d'un rythme majestueux, les boules de feu rouge-cerise, attachées aux cannes des souffleurs. Plus loin, des forêts de cheminées : celles des forges, des aciéries, des laminoirs de Thy-le-Château, de Marchienne, de Monceau sur Sambre, d'où, le soir, s'élèvent des feux d'artifice gigantesques illuminant le ciel toujours embrumé. A l'horizon se profilent les clochers de Jumet et de la Docherie parmi les terrils et les cheminées de houillères et de verreries, puis, fermant le bassin industriel, les forêts, au-delà de Fontaine-l'Évêque. C'est une vue inoubliable, à la fois mélancolique et réconfortante, qui rappelle le labeur acharné de l'ouvrier et des créateurs d'industries, le labeur dur et dangereux, avec sa victoire, toujours plus certaine, sur les éléments naturels.

La province de Hainaut n'eût pu choisir mieux le site de la première « Université du travail » qui symbolise et qui synthétise toute l'activité de cette vaste et remuante région, qui domine le pays de Charleroi comme une promesse et un idéal, et marque le

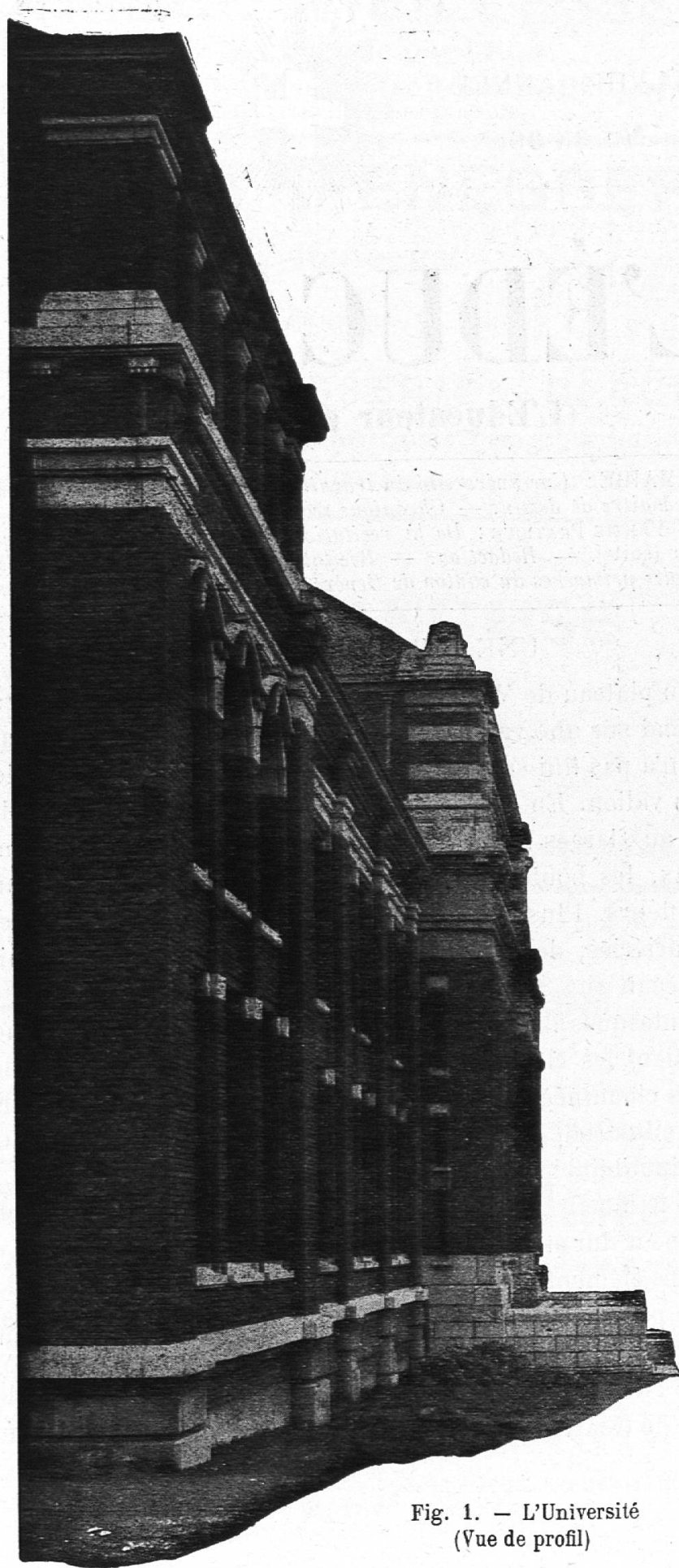


Fig. 1. — L'Université  
(Vue de profil)

progrès accompli, déjà superbe, dans le relèvement technique et moral de la classe ouvrière. Le prophète Ruskin eût tressailli de joie devant cette réhabilitation du travail manuel à laquelle est consacrée l'institution portant le nom générique d'*Université du*



Fig. 2. — Salle d'exposition ; collections technologiques.

*travail*, qui a pour but la formation des apprentis, des ouvriers et des employés et l'avancement de la production industrielle et professionnelle.

D'une architecture sobre et digne, le bâtiment de l'Université couvre à peu près un hectare et renferme non seulement des salles de cours, de conférences et de lecture, mais de spacieux ateliers et un vaste musée d'enseignement industriel et professionnel.

On y pénètre par des portes monumentales en fer forgé surmontées de verrières représentant les industries du fer, de la houille et du verre. Au centre du hall d'entrée s'élève le *Marteleur* du sculpteur Constantin Meunier. Les parois du hall sont décorées par les bannières de soie des corporations ouvrières. C'est ici le vestibule du sanctuaire consacré au travail par la munificence de grands et de sages industriels, par des hommes d'état et des économistes de talent.

L'Université du travail comprend les grandes divisions suivantes : Une *école supérieure d'industrie*, faisant suite aux *cours professionnels du soir et du dimanche* pour les apprentis et les employés qui travaillent dans la grande ou dans la petite industrie, et aux *cours professionnels du jour* pour apprentis mécaniciens, électriciens, menuisiers et modeleurs, et l'école de culture maraîchère et d'arboriculture.

Pour donner à ces divers cours toute leur valeur, l'Université possède un vaste musée renfermant des collections, des machines-outils, des mécanismes en mouvement qui sont comme un livre vivant de technologie des industries et des métiers. Ce musée ainsi que les laboratoires d'essais des matériaux, de physique, d'électricité, etc., sont ouverts aux nombreuses écoles de la province : écoles industrielles, écoles normales, athénées, écoles primaires, qui désirent assister à des expériences ou étudier les machines utilisées dans les industries. Les collections technologiques sont également mises au service de ces diverses institutions d'enseignement.

L'Université ouvre largement les portes de sa magnifique salle de conférences au public de toutes les classes sociales et lui offre de remarquables leçons, que ses professeurs spécialistes répètent dans des tournées de propagande à travers les régions industrielles. Une bibliothèque riche en livres et revues d'art et d'industrie est destinée aux membres des groupements patronaux et ouvriers. Enfin l'Université fait donner des cours aux patrons et ouvriers formés (*Meisterkurse*).

L'école supérieure d'industrie, prolongement des écoles industrielles moyennes, a pour but de préparer des techniciens supérieurs, conducteurs, chefs d'ateliers, contremaîtres, en instrui-

sant le soir et le dimanche les ouvriers travaillant dans les diverses industries. Elle reçoit des élèves à partir de l'âge de dix-huit ans et les garde pendant trois ans, pour leur délivrer, après examen, des brevets de capacité de conducteurs et dessinateurs-élec-



Fig. 3. — Travaux pratiques de construction mécanique et d'ajustage.

triciens, de constructions civiles, des mines, des industries chimiques, des industries métallurgiques et des sciences commerciales. Le seul versement exigé pour toute la durée des études est de dix francs, remboursables à ceux qui conquièrent le diplôme de sortie.

La supériorité de l'enseignement donné dans cette école réside dans ses méthodes expérimentales pour l'application desquelles elle possède un matériel de démonstration très riche et approprié au but : chaudières combinées pour des essais de combustion, de

vaporisation et de rendement, machines à vapeur construites de manière à ce que les élèves puissent en étudier et en voir fonctionner le mécanisme, ainsi que les dérangements possibles et probables, etc...

La section des arts industriels, par exemple, possède des fours où les potiers peuvent cuire leurs essais et faire des recherches en ce qui concerne les émaux ; les constructeurs de vitraux disposent de tous les moyens d'exécution. Les conceptions et les théories sont toujours unies dans cette Ecole supérieure, à l'exécution et à la manipulation matérielle.

Ouverte en 1903 avec 152 élèves, elle en comptait 462 en 1911.

L'école supérieure d'industrie n'est donc pas destinée à remplacer les écoles des mines, d'ingénieurs, etc... Elle est faite *pour* les ouvriers ayant une instruction moyenne.

Les *cours normaux* pour professeurs et aspirants-professeurs d'écoles industrielles comportent des leçons pratiques, à donner par les étudiants à des écoles industrielles voisines et dans les cours professionnels tenus à l'Université du travail, qui possède ainsi de véritables *écoles professionnelles d'application*. En 1910, 47 élèves fréquentaient les cours normaux.

L'Université se proposant, en outre, de répandre l'instruction professionnelle, commerciale et économique dans les métiers de *la petite industrie*, a groupé les petits industriels et les patrons des Unions professionnelles, et s'est assuré leur concours pour l'enrichissement du Musée et pour l'organisation des cours du soir et du dimanche. On voit ainsi les petits patrons faire partie des Comités de surveillance, des jurys d'examen, et s'occuper du recrutement et du placement des élèves et l'on ne peut assez admirer l'enthousiasme avec lequel la plupart des corporations se sont mises à l'œuvre et collaborent avec l'Université. En retour, cette dernière offre aux associations affiliées les avantages suivants : service de consultations et contrôle chimique ; service de consultations techniques et d'essais mécaniques ; service de consultations commerciales.

La durée des cours professionnels du soir et dimanche est de trois à cinq années, à raison de cinq à sept heures de cours par

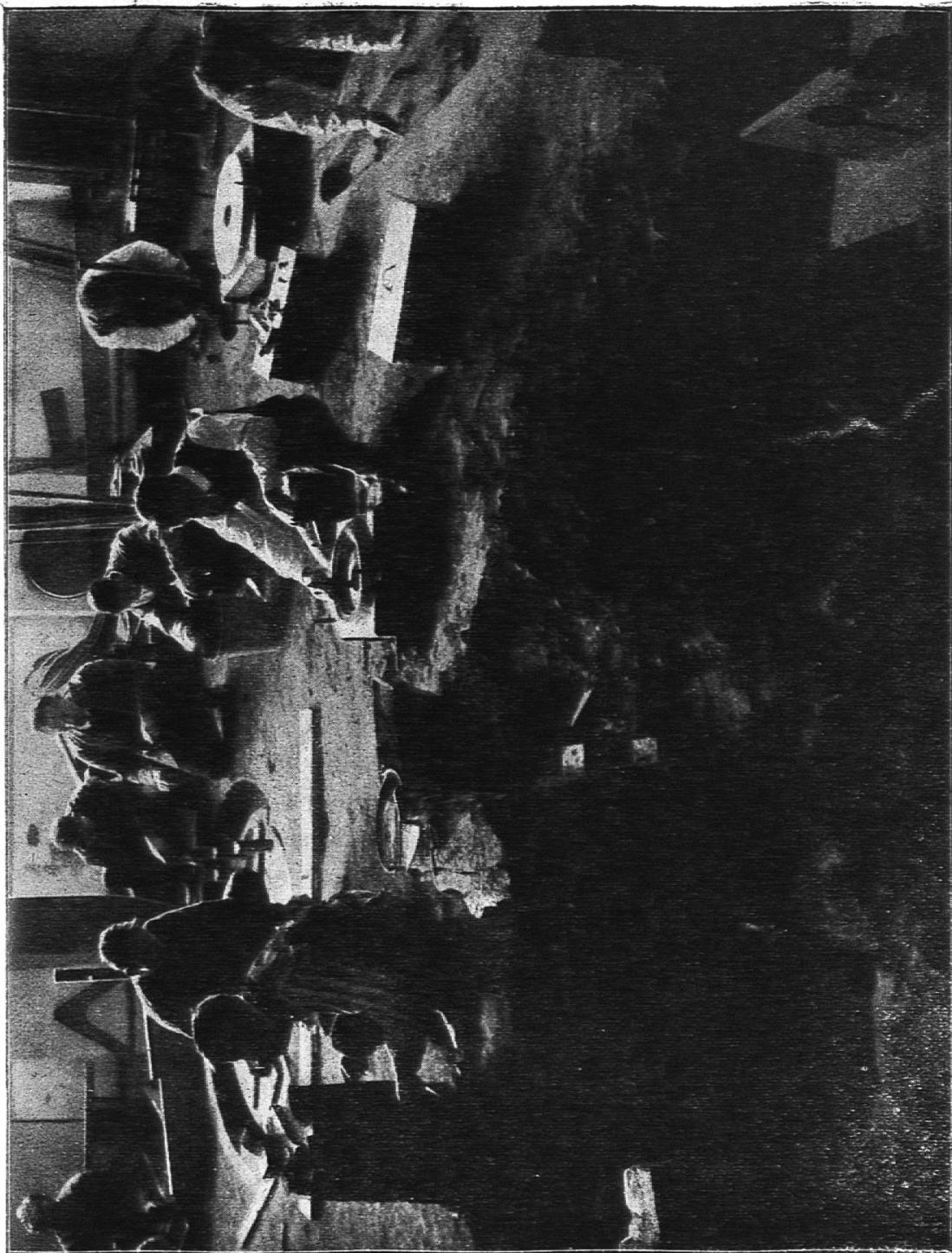


Fig. 4. — Travaux pratiques de moulage industriel.

semaine. En 1910-1911, 404 élèves les ont suivis: boulangers-pâtis-siers, imprimeurs-typographes, serruriers, plombiers-zingueurs, tailleurs, électriciens professionnels, modeleurs et monteurs, jar-diniers.

Les Ecoles professionnelles du jour, suivies par 300 élèves, sont destinées surtout aux mécaniciens, aux électriciens, aux menui-siers modeleurs. Le temps y est réparti en cours théoriques et cours pratiques. Les élèves y entrent à treize ans, après avoir suivi l'école primaire complète. Dès leur entrée dans l'école, ils reçoivent un salaire de 5 centimes par heure de travail, puis de 10 centimes en 2<sup>me</sup> année et de 15 centimes en 3<sup>me</sup>. Un léger repas est fourni gratuitement à midi.

L'Université du travail de Charleroi, avec ses 1200 élèves, est une œuvre considérable, une œuvre nouvelle, à bien des égards, par ses méthodes d'enseignement et par son souci d'intéresser à sa bonne marche tous ceux qui pourront en bénéficier, par l'in-fluence étendue qu'elle exerce et exercera dans cette immense région industrielle où coexistent l'industrie géante et les métiers exigeant une très grande habileté manuelle. Elle coûte à la Pro-vince du Hainaut 200 000 francs par année au bas mot et, pour des raisons politiques, elle n'est pas subsidiée par le gouvernement belge. Elle est dirigée par un éducateur distingué qui s'est donné tout entier au relèvement de l'ouvrier et à la glorification du tra-vail intelligent et probe, M. O. Buyse, ancien directeur d'école nor-male, dont la science s'est enrichie par de nombreux voyages d'é-tude à l'étranger. Je signale cette école remarquable aux éduca-teurs dont la route passerait par la Belgique et le pays caroloré-gien. Qu'ils ne manquent pas de la visiter, car elle est un magni-fique et instructif symbole de la Belgique au travail, énergique et fière.

Il est évident qu'une œuvre semblable ne pourra atteindre plei-nement son but que lorsque l'école primaire belge, encore trop inféodée à la routine et souffrant de la déplorable situation où la plonge son organisation actuelle préparera mieux les esprits à recevoir l'enseignement de l'Université du travail. L. S. P.

---

## EXAMEN POUR L'OBTENTION DU BREVET DE MAITRE DE DESSIN

La première session pour l'obtention du brevet vaudois de maître de dessin, s'est ouverte le 20 mai dernier à Lausanne. Sur sept candidats inscrits ayant pris part aux examens, un seul, M. L. Beney, a obtenu le diplôme.

Les épreuves imposées aux candidats n'ont été, cependant, que la stricte application du texte de la loi, et comme cet examen s'adresse surtout au corps enseignant primaire, nous croyons devoir porter à la connaissance de celui-ci l'extrait suivant du rapport du Jury.

...Désirant vivement la constitution d'un personnel entraîné, profitable à l'enseignement général, les examinateurs ont le devoir d'affirmer la nécessité d'une préparation sérieuse de plus en plus en conformité avec les besoins modernes.

Or messieurs les candidats, nous le disons ici à notre profond regret, ont généralement fait preuve d'une méconnaissance à peu près complète des exigences du professorat dans l'enseignement du dessin. A une préparation élémentaire, abandonnée à l'inspiration et au hasard, à peine supérieure, et parfois même inférieure, à celle que reçoivent les élèves de l'Ecole normale ou du Gymnase scientifique, ils ont joint une singulière incompréhension des épreuves que la loi (ou plus simplement le but à atteindre) impose à celui qui veut se vouer à cet enseignement spécial.

Le programme de l'examen est cependant fort clair, logique, et si on le compare à ceux d'autres pays, plus directement applicable aux besoins de l'enseignement du dessin.

La faute principale commise par les candidats, et la cause de leur échec presque total, sont dues à l'inobservation d'un programme dont ils n'avaient pas assez mesuré l'importance; à la trop grande confiance mise dans l'étude « livresque » minutieuse et détaillée; enfin à une absence de préparation artistique et pratique qui a surpris et peiné le Jury.

L'enseignement du dessin demande pour l'école primaire aussi bien que pour l'école secondaire ou les écoles spéciales, des études sérieuses et étendues, mais dont la base ne peut se trouver dans

les livres. Cette base est dans l'étude journalière et soutenue de la nature tout entière ; dans la connaissance du corps humain ; dans celle de la flore ou de la faune analysées avec amour pour la structure et pour les mouvements ; dans celle du croquis de tout ce qui frappe l'œil de l'observateur et retient son attention. Elle réside dans l'exercice constant de la plastique, en donnant à ce mot son sens le plus étendu, à l'aide du crayon, du pinceau ou de l'ébauchoir. Elle est encore dans ce qu'on peut appeler la pédagogie du dessin, c'est-à-dire dans le sentiment élevé qu'on doit avoir des fonctions que l'on aspire à remplir et qui ont pour but l'éducation esthétique de l'élève.

Cette base de l'enseignement du dessin, nous la trouvons encore dans les sciences exactes, géométrie ou perspective qui donnent à l'étude une solidité et une précision nécessaires. Mais elle ne se trouve ni dans les méthodes imprimées, ni dans les livres d'art et ne saurait être acquise en quelques semaines au sein des occupations ordinaires. Elle exige un sacrifice de temps indispensable ; les conseils d'un maître ; la fréquentation d'une école d'art et, faut-il le dire, un don spécial.

Les candidats ne paraissent pas avoir mûrement pesé toutes ces considérations, ou, s'ils l'ont fait, se sont lancés au-devant des difficultés d'un examen avec un courage et une témérité, dont il convient de les louer à certains égards, mais qui ressemblaient fort à une sorte de « risque-tout », à un défi à la chance sans armes sérieuses pour la vaincre.

Pour être équitable, il faut reconnaître qu'une préparation semblable était difficile pour la plupart des candidats. En possession d'une place, exerçant la fonction d'instituteur, ayant en un mot des obligations qui leur enlevaient toute possibilité de fréquenter une école spéciale, ces candidats se sont trouvés réduits à leurs propres forces et aux ressources que peut offrir le milieu un peu étroit où l'on vit ; ils n'ont pu donner que ce qu'ils avaient ainsi acquis si péniblement.

Notre pays lui-même n'offre aux candidats qui voudraient cultiver sérieusement leurs dispositions et faire les études strictement indispensables, aucune école, aucun cours suivi, aucune direction.

Il y a là, pour tout homme qui aspire à l'obtention de ce brevet spécial, un sérieux obstacle, une difficulté considérable et une situation que nous devons reconnaître loyalement comme très embarrassante.

Nous espérons, cependant, que les futurs candidats ne se laisseront pas décourager par ces vues un peu pessimistes, ni par les circonstances actuelles. Si un stage dans une école d'art est indispensable, le travail personnel et persévérant peut, dans une certaine mesure, amoindrir la durée de ce stage, et contribuer à développer les connaissances acquises antérieurement, soit à l'Ecole normale, soit ailleurs....

Pour le Jury : RAPHAËL LUGEON.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**VAUD. — Département de l'Instruction publique.** — Le Grand Conseil a appelé aux fonctions de Conseiller d'Etat, en remplacement de M. Camille Decoppet, M. le Conseiller national et professeur Ernest Chuard.

L'élu est fort bien préparé à sa nouvelle tâche, qui est le couronnement d'une carrière déjà bien remplie et des plus utiles. Elevé dans le milieu agricole de Corcelles, dont il suivit l'école primaire jusqu'au moment d'entrer au collège de Payerne, il connaît, comme peu d'hommes dans notre pays, les besoins de la campagne et de l'école populaire. Membre pendant de longues années de la Commission du brevet pour les instituteurs et les institutrices primaires, professionnel lui-même de l'enseignement, il en sait les nécessités et les possibilités.

Esprit clair, de conception et d'élocution rapides, caractère sûr et élevé, M. Chuard sera un chef incontesté, qui rendra les plus grands services à notre instruction publique.

\*\*\* † **Lucien Burdet.** — Le 6 juillet 1912, malgré le mauvais temps, un nombreux cortège de parents, d'amis, de collègues, accompagnaient au champ du repos de Champvent, Lucien Burdet, ancien instituteur.

La profonde émotion et le recueillement qui se lisaient sur toutes les figures, montraient la grande place que notre collègue avait conquise dans son village, dans sa paroisse, à Giez où il a été en fonction.

La carrière de Lucien Burdet a été bien remplie. Né à Mathod en 1868, il y passa son enfance et suivit l'école primaire de ce village. Son désir était de se vouer à la carrière pédagogique. Il entra à l'Ecole normale en 1884 et au printemps 1888 il obtenait son brevet définitif. Un mois plus tard, les autorités de Giez l'appelaient à la tête de la première classe de cette commune. Il a laissé dans ce village le souvenir vivant d'un maître qualifié. Son enseignement se faisait remarquer par beaucoup de vie, une grande simplicité, une grande clarté.

L'amour qu'il portait à ses élèves et l'effort constant qu'il faisait pour les conduire dans la voie du bien dénotaient chez lui de grandes qualités morales. Toutes ces qualités le mirent très vite en évidence et en très peu de temps il fut le maître honoré, estimé et aimé de ses élèves et de tout le monde.

Jouissant d'une bonne santé, la maladie sourde qui le minait surprit tout le monde. Bénigne au début, elle s'aggrava rapidement. Cependant, se sentant encore assez robuste, il continua à remplir sa tâche. Mais au bout de quelque temps la maladie redoubla d'efforts et le terrassa définitivement en l'obligeant à prendre prématurément sa retraite après environ quatorze années de labeur bien rempli. Depuis ce moment, une lutte acharnée se livra entre la science et la maladie. Avec des alternatives de hauts et de bas, une amélioration sensible survint. Cela fit renaître toujours plus vivement en lui l'espoir de reprendre un jour la direction d'une classe et de se dévouer pour la jeunesse et son pays. Mais, avec les années, la maladie faisait lentement, mais sûrement son œuvre terrible, et, le 6 juillet, la mort l'atteignait d'une façon tragique, fauchant ce collègue encore plein d'espérance et de rêves.

Le jour des funérailles, M. Jomini, pasteur, a fait ressortir les hautes qualités du défunt, sa justice, son dévouement pour le bien. M. Henry, délégué de district, avec une magistrale éloquence, a retracé, au nom des collègues du district et du canton, la brève carrière pédagogique du défunt. Il a fait ressortir ses grandes qualités d'éducateur, d'ami fidèle, de chrétien fervent, de citoyen dévoué, aimant son pays. Pédagogue expérimenté, père de famille dévoué, citoyen aimant sa patrie, Lucien Burdet exerça dans chacun de ces rôles l'amour du bien et de la justice qu'il a cherché à inculquer à ses élèves et à tous ceux qui ont vécu avec lui.

Chrétien fervent, Lucien Burdet a porté aussi un vif intérêt à notre Eglise nationale. Pendant longtemps il fit partie du Conseil de paroisse de Champvent dont il était le secrétaire. Les paroissiens n'oublieront jamais le magnifique rapport paroissial pour 1911 qu'il leur a présenté ce printemps. Dans cette partie de son activité, il montra beaucoup de zèle ; il ne s'en tenait pas au travail administratif, mais était un auxiliaire précieux du pasteur.

N'oublions pas non plus que Lucien Burdet présidait la section de la « Croix-Bleue » de Champvent. Sur la tombe, M. Payot, agent cantonal, a déploré la perte de ce précieux membre tout en lui adressant un « au revoir » dans l'Au-delà.

En ce jour de deuil, nos pensées vont à ses parents, père et mère, à sa veuve éplorée, à ses enfants, dont l'un n'a que quatre mois, qui ont perdu leur soutien, leur espérance, l'objet de leur plus chère affection.

Et maintenant, cher ami, tous ceux qui ont eu le privilège de te connaître, de t'apprécier, spécialement ces élèves pour lesquels tu fus un père, et celui qui parle, nous garderons de toi un souvenir ému et réconfortant. J. FAYRE

\*\*\* † **Emile Liardet.**— La mort fauche inexorablement jeunes et vieux. Encore un collègue enlevé prématurément à l'âge de 47 ans, et dans des circonstances fort tragiques.

Emile Liardet débuta dans l'enseignement aux Clées, puis dirigea pendant quelques années la classe d'Oppens, pour revenir ensuite terminer sa carrière

dans le premier poste qui lui avait été confié. Pédagogue émérite et distingué, Emile Liardet a su inculquer d'excellents principes à ses élèves et leur donner une solide instruction. C'était, en outre, un collègue dévoué, au cœur aimant et très large. Il ne savait rien refuser; célibataire et sans famille, il a consacré toutes ses ressources à venir en aide aux collègues dans la gêne; il a perdu ainsi des sommes importantes, sans jamais se plaindre et sans jamais les regretter.

Emile Liardet aimait la pêche et la chasse, et c'est par suite d'une glissade ou pris de vertige qu'il trouva accidentellement la mort dans la rivière qu'il affectionnait.

Sur la tombe, M. Gétaz, pasteur, rappela en termes émus la carrière du défunt. M. Guignard, délégué de la S. P. V., a fait sentir la grande perte que le corps enseignant et la commune des Clées éprouvent par ce décès prématuré. La cérémonie funèbre se termina par le chant : *Sur la tombe d'un ami*, exécuté par les instituteurs accourus de toutes parts.

A ce collègue qui n'est plus et sur qui la tombe vient de se fermer pour toujours, nous adressons un dernier adieu, au nom du corps enseignant vaudois.

A. D.

\*\*\* **Augmentations de traitement.** — La circulaire adressée aux communes par le Comité de la S. P. V. continue à produire ses fruits. Nous avons le plaisir d'enregistrer plusieurs nouvelles augmentations, mentionnées déjà par la plupart des journaux quotidiens.

A Lignerolles, fr. 100 en faveur de M. E. Nicod, instituteur, et fr. 50 à Mlle Deschamps, institutrice. A Vinzel, 100 fr. d'augmentation à M. U. Rochat, instituteur, et à Luins également 100 fr., en faveur de Mlle E. Monod, institutrice. Dans ces deux communes, la première augmentation a été remise aux titulaires le soir du 1<sup>er</sup> août. Ce joli trait est intéressant à signaler et nous adressons nos félicitations à ces deux communes pour leur délicate attention.

Il y a lieu de signaler encore 120 fr. d'augmentation, accordée à M. R. Echenard, instituteur, à Chabrey, 100 fr. à Mlle Alice Baudat, institutrice à Bassins, et 100 fr. à M. L. Perey, instituteur à Chapelles.

Ce mouvement est réjouissant et nous espérons qu'il sera un bon coup d'épaule pour secouer les communes récalcitrantes!

A. D.

\*\*\* **Retraite.** — M<sup>me</sup> Petitpierre, institutrice à Grandcour, vient de quitter l'enseignement après trente-six années de loyaux services. Nous ne pouvons laisser partir cette vénérable collègue sans lui dire toute notre admiration pour une si belle carrière, et pour une tâche si noblement accomplie. M<sup>me</sup> Petitpierre s'en va en laissant un bel exemple aux jeunes qui ont eu le privilège d'être ses élèves.

Membre fidèle et convaincue de l'Eglise nationale, elle a dirigé avec beaucoup de dévouement et pendant de nombreuses années la Bibliothèque paroissiale de Grandcour; elle faisait aussi partie de l'*Avenir* dès sa fondation. Durant tout le cours de sa carrière, elle n'a cessé de déployer une activité bénie et bienfaisante.

Nos vœux les meilleurs l'accompagnent dans sa retraite et nous lui souhaitons de jouir encore longtemps des fruits de son long et persévérant labeur.

A. D.

**\*\*\* Maîtres abstinents.** — La séance des Maîtres abstinents aura lieu le 14 septembre, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Lausanne. La partie administrative sera précédée d'une conférence de M. Hercod sur ce sujet : Les Boys-Scouts. Les instituteurs et les institutrices sont cordialement invités à cette conférence.

**JURA BERNOIS. — Neuveville.** — Le cours de vacances pour l'enseignement du français, donné pendant six semaines, à partir de la mi-juillet, sous la direction de M. Möckli, s'est terminé samedi 24 août. Quarante-quatre instituteurs et institutrices ou étudiants de la Suisse allemande et de diverses autres nationalités y ont pris part, les uns pendant la durée entière du cours, d'autres quelques semaines seulement. Un certain nombre ont passé leurs vacances ici avec leurs familles ou y sont arrivés avec des connaissances qui venaient dans notre contrée simplement pour se reposer. Depuis l'introduction de ces cours de français, notre localité est ainsi devenue le rendez-vous d'un grand nombre d'étrangers ; elle prendra bientôt rang parmi les centres d'attraction des touristes qui recherchent une retraite calme et paisible. A portée de centres plus importants, ils peuvent aussi, en partant d'ici, entreprendre des voyages de longue haleine, soit dans les Alpes, soit dans les vallées et les gorges pittoresques du Jura, trop peu connues au dehors et tout aussi dignes d'admiration que certains sites plus courus et plus renommés. Outre les participants de la Suisse orientale, Bernois, Zurichois, Soleurois, Thurgoviens, Glaronnais et Grisons, le cours de français comptait surtout des représentants du Wurtemberg et d'Alsace, quelques-uns du Grand-Duché de Baden, du Hanovre, d'Autriche, de Hongrie, de Russie, des Etats-Unis et même de l'Afrique du Sud. Tous ont exprimé aux organisateurs du cours leur entière satisfaction des progrès réalisés dans la connaissance et surtout l'usage de la langue française, aussi bien que de la beauté de notre contrée et des charmes de notre lac, malgré la pluie persistante qui leur a tenu fidèle compagnie tout le temps de leur séjour ici.

**\*\*\* Réunion de la Société pédagogique jurassienne.** — Elle a eu lieu par un temps splendide, le 17 août dernier, dans la petite ville de Neuveville, qui avait mis ses plus beaux atours pour recevoir le corps enseignant du Jura.

Près de deux cents instituteurs et institutrices avaient répondu à l'appel du comité. L'assemblée se tint au temple français. Le chant de bienvenue des sociétés chorales de Neuveville, sous la direction de M. O. Wyss, notaire, résuma les sentiments de la population dans un cordial et vibrant *salut* adressé aux assistants.

M. l'avocat Imer, maire de Neuveville, ouvrit ensuite la séance, en faisant les meilleurs vœux pour la réussite du congrès. Dans son discours, M. Imer a relevé l'importance de l'enseignement de la langue française dans une contrée frontrière où les influences du patois et de l'allemand se font vivement sentir.

M. Ed. Germiquet, président du comité central, présenta un rapport succinct sur la marche de la Société pédagogique jurassienne pendant le dernier exercice et ouvrit la discussion sur les deux questions à l'étude :

1. La revision du plan d'études : a) pour les écoles primaires françaises ; b) pour les écoles d'ouvrages.

2. De la lutte contre l'influence des mauvaises lectures parmi la jeunesse.

Les travaux des rapporteurs (M<sup>lle</sup> Breuleux, maîtresse secondaire pour les

ouvrages du sexe ; M. Marchand, directeur, pour les mauvaises lectures, et le sous-signé pour le programme primaire), ont été publiés en une forte brochure à l'imprimerie Beerstecher, à Neuveville. En l'absence de M<sup>lle</sup> Breuleux, c'est M<sup>lle</sup> Chatelain, maîtresse à l'école normale de Delémont, qui a présenté les conclusions du rapport sur les ouvrages du sexe.

Il résulte de la discussion que la revision de nos plans d'études est nécessaire, qu'elle doit se faire dans le sens d'une réduction. Les travaux présentés dans les sections de district et les délibérations du congrès seront mis à la disposition de l'autorité cantonale pour procéder à cette revision.

Outre les moyens préconisés par le rapporteur dans la lutte contre les mauvaises lectures, l'assemblée y a joint la création d'un journal destiné aux écoliers jurassiens et la répression de toute représentation cinématographique qui n'offre pas des garanties sérieuses de moralité.

L'assemblée se prononce en faveur d'un instituteur de l'ancien canton qui a été mis à pied par l'assemblée communale ; elle fait entrer la Société pédagogique jurassienne en qualité de membre dans la Société des écoles enfantines de la Suisse romande. Les comptes de la société seront soumis au comité général, par le caissier, M. Berlincourt.

C'est Bienne qui est désigné pour être le siège de la société dans le prochain exercice. Le comité central est composé de MM. Baumgartner, à Bienne ; Aufranc, à Evilard ; Mathey, à Bienne ; M<sup>lles</sup> Brandt et Chatelain, à Bienne. Le comité général est constitué ainsi qu'il suit : Neuveville : M. Meury, professeur à Neuveville ; Bienne : M. Huguenin, instituteur à Bienne ; Courtelary : M. Langel, instituteur à Courtelary ; Moutier : M. Robert, maître secondaire à Tavannes ; Franches - Montagnes : M. Surdez, instituteur à Saignelégier ; Delémont : M. Juncker, inspecteur secondaire à Delémont ; Porrentruy : M. Poupon, inspecteur primaire à Porrentruy.

Ajoutons que M. l'inspecteur Latour représentait au congrès la Direction de l'Instruction publique de Neuchâtel ; M. Jan, la Société pédagogique vaudoise ; MM. Hoffmann et Brandt, les instituteurs neuchâtelois ; M. Deruaz, les sociétés pédagogiques genevoises ; MM. Graf et Graber, la Société des instituteurs bernois ; M. Wolkowitch, inspecteur des écoles israélites de la Palestine, assistait également aux délibérations.

Le banquet, à l'Hôtel du Faucon, fut très bien servi. Sous la direction du major de table, M. Meury, professeur à Neuveville, quelques discours brefs ont été prononcés par MM. Graber, président de la Société des instituteurs bernois ; Graf, secrétaire central ; Hoffmann, instituteur à Neuchâtel ; Latour, inspecteur à Corcelles ; Baumgartner, instituteur à Bienne, etc. La lecture des télégrammes de M. le Dr Gobat, conseiller national, et de M. le Dr Guex, rédacteur en chef de *l'Educateur*, est applaudie vivement.

C'est M. Billieux, instituteur à Séprais, qui s'est chargé de remercier le comité central et le comité d'organisation de leur dévouement.

A trois heures et demie, un bateau spécial emmenait les congressistes à la charmante Ile de Saint-Pierre, devenue célèbre par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau, en 1765. C'est avec une grande joie dans le cœur, que nous fîmes, une fois de plus, la promenade dans la forêt pleine d'ombre sous les chênes séculaires. Que de bonheur il y a pour un instituteur de se retrouver au milieu de collègues qui travaillent à la même œuvre éducative, de voir tant de jeunes et gaies institutrices qui aiment l'enfance et qui discutent entre elles des meilleurs moyens d'arriver à la développer

physiquement, intellectuellement et moralement ! Devant le buste de Rousseau, érigé près du débarcadère, dans la chambre occupée jadis par le philosophe, autour des tables placées dans la cour de la maison du receveur, instituteurs et institutrices songent aux belles paroles de notre président, M. Germiquet, qui a placé la journée du 17 août sous l'égide du pédagogue de Genève. Mais le temps passe et il faut songer au retour. Le bateau ramène tout le monde à Neuveville et, la plupart des participants quittent la petite cité hospitalière par le train de sept heures et demie. Malgré les incidents de la journée, la réunion de la Neuveville a prouvé que le corps enseignant jurassien tient à la discipline dans ses rangs et que, pour lui, les déclamations grincheuses ne peuvent prévaloir contre l'intérêt général qu'il saura toujours mettre au-dessus des questions mesquines et personnelles.

H. GOBAT.

**NEUCHÂTEL. — Extraits du rapport du Département de l'Instruction publique, 1911. (Suite.)**

*Gymnase cantonal à Neuchâtel.* — Le conseil du Gymnase a été convoqué 6 fois; le bureau 10 fois; 2 événements ont troublé la vie paisible jusqu'ici de l'établissement; une punition disciplinaire — 3 renvois momentanés et 1 définitif — à l'égard d'élèves coupables de conduite inconvenante à l'égard d'un professeur âgé, a soulevé de longues protestations dont les échos ont passé dans la presse et même au Grand Conseil. Cette punition a été ratifiée par le Conseil d'Etat. Puis, le bouleversement amené par la réorganisation de l'enseignement mathématique dans la section scientifique, le départ de certains professeurs agiterent le dernier trimestre que la mort de M. Paul Godet attristait encore. Le programme d'enseignement des sciences naturelles a été aussi totalement remanié. Pas de course scolaire. 49 jeunes gens ont suivi la section littéraire, 44 la section scientifique; il y a eu 11 auditeurs. Sur 13 candidats au baccalauréat ès-lettres 12 ont été admis; et les 12 candidats au baccalauréat ès-sciences ont tous été admis.

*Ecoles secondaires de Neuchâtel.* — Ecole secondaire pour garçons: 2 ans d'études. 49 élèves dont 32 en 1<sup>re</sup> année et 17 en 2<sup>e</sup>. — Ecole secondaire pour garçons: 3 ans d'études. 102 élèves dont 17 à la fin de l'année ont passé au Gymnase, section scientifique. — Collège classique pour garçons: 5 ans d'études. 162 élèves dont 11 à la fin de l'année ont passé au Gymnase, section littéraire. — Ecole secondaire pour jeunes filles: 3 années d'études. 208 élèves réparties en 3 classes de 1<sup>re</sup> année, 2 de 2<sup>e</sup>, 2 de 3<sup>e</sup>. Programmes revisés dans le sens de l'introduction dans cette école de l'enseignement du latin, de l'algèbre et de la géométrie. — Ecole secondaire pour jeunes étrangères: 243 élèves réparties en 5 classes. On désire de ces jeunes filles plus de travail domestique. — Ecole supérieure pour jeunes demoiselles: 38 élèves ont subi les épreuves en obtention du certificat d'études; 33 l'ont obtenu; ces élèves sortaient de la 1<sup>re</sup> année; parmi celles qui sortaient de la 2<sup>e</sup> année 18 ont obtenu le diplôme de l'école; 8 auraient désiré continuer leurs études si une 3<sup>e</sup> année avait été créée dans cette école. L'école a été fréquentée par 257 élèves dont 191 auditrices. Le budget global de toutes ces écoles se monte à fr. 171 271,40, soit fr. 167,74 par élève.

*Ecole secondaire mixte à Colombier.* — 97 élèves dont 30 en classe inférieure, 19 en supérieure, et 48 en classe spéciale; 78 élèves habitaient Colombier, 7 Auvornier, 6 Bôle et 6 Rochefort. Montant des recettes et des dépenses fr. 10 959,05, soit fr. 113 par élève.

(A suivre.) L. Q.

## PARTIE PRATIQUE

### EN CLASSE.

#### De la récitation des leçons.

« Est-il nécessaire que tous les élèves d'une classe récitent chaque jour leurs leçons, nous demande un jeune collègue? — Sans doute, car c'est le seul moyen de savoir s'ils les ont apprises. La coutume trop répandue de n'interroger que quelques enfants présente le grave inconvénient de favoriser leur paresse instinctive : ils se rendent très bien compte que s'ils ont récité la veille, il est peu probable qu'ils aient encore à le faire le jour suivant et beaucoup d'entre eux, forts de cette quasi-certitude, en profitent pour esquiver ce qu'ils ne considèrent guère comme un agréable passe-temps. Par contre, une fois sûrs qu'ils ne peuvent échapper au contrôle, ils en prennent bien vite leur parti et l'on ne tarde pas à voir diminuer rapidement, puis, à quelques rares exceptions près, disparaître totalement, le nombre de ceux qui *n'ouvrent pas même leur livre*.

Comment est-il possible de faire réciter tous les élèves d'une classe? — Les interroger tous de vive voix, outre que cela nécessiterait un temps très long, serait un travail aussi fastidieux pour le maître que pour les écoliers par le fait de la répétition forcée des mêmes sujets. D'autre part, la récitation exclusivement écrite n'est pas plus recommandable, car, si ce moyen est excellent pour le contrôle, il est absolument insuffisant au point de vue pédagogique. Il s'agit donc de combiner les deux modes de faire afin de gagner du temps sans nuire à l'intérêt de la leçon. Dans ce but, par quelques questions très simples et ne nécessitant qu'une courte réponse que les élèves devront donner par écrit, on s'assurera que tous ont rempli leur devoir. Puis, tout en examinant les solutions données, le maître fera développer oralement les différentes parties du sujet par un certain nombre d'enfants. Les travaux qu'il aura sous les yeux lui permettront de reconnaître les points faibles sur lesquels il lui sera d'autant plus facile d'insister.

Cette méthode s'applique aisément à tous les sujets : vocabulaire, grammaire, calcul, formules arithmétiques ou géométriques, histoire et géographie. Pour cette dernière, on remplacera avantageusement les questions par une carte muette dessinée préalablement par l'élève et sur laquelle il aura à inscrire quelques noms.

Il va sans dire qu'en ce qui concerne les poésies ou les morceaux de prose appris par cœur, la récitation orale est seule admissible, mais on pourra l'espace sur une semaine tout entière en y consacrant de temps à autre cinq à dix minutes ; cela produira même le plus souvent une heureuse diversion dans l'esprit des élèves.

L'ANCIEN.

#### SIMPLES LEÇONS DE CHOSES. (Suite.)

##### Les aliments.

L'homme a besoin de nourriture pour entretenir sa vie et maintenir son corps en état de force et de santé. Il retire ses aliments surtout du règne *animal* et du règne *végétal* ; rares sont les aliments tirés du règne *minéral*.

Les animaux fournissent à l'homme la viande, le lait, les œufs, le miel.

Les aliments végétaux sont très nombreux ; les principaux sont le pain, les légumes, les fruits, le vin, les sirops. Le sucre est aussi tiré des plantes. Il en est de même des épices, café, thé, cacao, vanille, cannelle, poivre, huiles, etc., etc.

Le sel appartient au règne minéral.

Il faut beaucoup de travail à l'homme pour se procurer et préparer ses aliments.

DICTÉES. I. L'homme a besoin d'aliments pour nourrir et fortifier son corps. Nous tirons notre nourriture surtout du règne animal et du règne végétal ; cependant, le sel qui assaisonne nos aliments est tiré du règne minéral.

II. Les animaux nous fournissent la viande. Nous mangeons la chair du bœuf, de la vache, du mouton, du porc, du lapin, de la poule. Le chasseur nous procure le gibier ; il tue, dans les forêts et les montagnes, des lièvres, des chevreuils, des chamois, dont la chair est une nourriture excellente et recherchée.

III. La vache nous donne son lait, qui est pour l'enfant et le vieillard un précieux aliment. Les montagnards boivent du lait de chèvre ou du lait de brebis. Les habitants des contrées chaudes consomment le lait de la femelle du chameau ; ceux des contrées froides se nourrissent de celui du renne.

GRAMMAIRE. Distinction entre *son*, adjectif possessif, et *sont*, pluriel du verbe *être*.

Exemples : L'homme mange pour fortifier *son* corps. La vache nous donne *son* lait. Les aliments *sont* tirés des animaux et des végétaux. Le lait, la viande et les œufs *sont* très nourrissants.

### Le pain.

Le pain est la principale nourriture de l'homme. Les peuples de tous les temps et de tous les pays ont su se fabriquer du pain avec la graine broyée de diverses céréales : orge, seigle, blé, maïs, riz, etc. Les habitants de notre pays mangent surtout du pain de froment.

Pour obtenir du pain, il faut beaucoup de travail. En automne, le laboureur répand du fumier sur son champ ; il laboure ensuite la terre avec la charrue ; il répand les grains de blé sur le sol et les recouvre de terre avec la herse ; de cette façon, les grains sont à l'abri du froid et du bec avide des oiseaux. Le blé passe l'hiver sous la neige ; il grandit au printemps et il pousse une longue tige verte surmontée d'un épi. L'été mûrit les épis et, en juillet ou en août, on peut faire la moisson.

Les grains de blé sont extraits des gerbes au moyen d'une machine à battre. Le meunier moule le blé dans son moulin. Le boulanger pétrit la farine avec de l'eau et du sel, puis cuit la pâte dans son four. Enfin, voici le bon pain doré et nourrissant ! Enfants, remerciez Dieu qui vous donne le pain quotidien.

DICTÉES. I. En septembre et en octobre, le paysan laboure ses champs avec l'aide des chevaux et de la charrue. Il répand ensuite le blé sur le sol et passe la herse pour faire pénétrer le grain dans la terre. Le blé passe l'hiver sous la neige et, au printemps, pousse de jolis épis verts.

II. Le soleil de l'été dore les beaux épis. Le blé est mûr à la fin de juillet et l'on peut alors faire la moisson. Le faucheur coupe les épis avec sa faux bien

tranchante ; la moissonneuse les recueille et les étend sur le sol pour les faire sécher au soleil. On forme ensuite des javelles, puis des gerbes, que l'on rentre dans la grange.

III. On se sert d'une machine à battre pour faire sortir les grains des épis. On écrase le blé au moulin pour séparer la farine du son. On pétrit ensuite la farine avec de l'eau et du sel et on fait cuire la pâte dans un four bien chauffé. Au bout de deux à trois heures, le bon pain est prêt à être mangé.

GRAMMAIRE. Le mot *a*, présent du verbe *avoir*.

Exemples : L'épi *a* une longue tige. Le moulin *a* une grande roue. Le boulanger *a* un four.

Dans ces phrases *a* est verbe *avoir* ; il s'écrit sans accent grave.

(*A suivre.*)

C. ALLAZ-ALLAZ.

### RÉDACTION

*Degré intermédiaire.*

#### Les lézards.

(Livre de lecture Dupraz et Bonjour ; degré intermédiaire, page 50.)

IDÉES PRINCIPALES. 1. Sauvagerie des lézards. — 2. Les amis du soleil. — 3. Leurs caprices, leurs luttes. — 4. Genre de vie. — 5. Gentillesse des lézards.

REMARQUE : Après lecture de chaque alinéa faite par le maître, les élèves seront appelés à en faire le résumé oral, et par suite, tirer les idées principales dans l'ordre indiqué ci-dessus.

VOCABULAIRE : Le millier, maligne (masc. malin), frétilleur, le zigzag, le galet, le ressort, capricieux, passionné, terne, prestement, poltron, mutin, le justaucorps, spirituel, menu, coquet, aux aguets, détalier, s'ébattre. PAUL CHAPUIS.

*Degré supérieur.*

#### Le rossignol.

(Cette composition sera précédée d'une causerie sur le rossignol ; voir l'*Educateur* 1909, pages 170 et 171).

Le printemps de retour, tu es à nous et tu retrouves ta voix. Tu es alors le maître artiste, le roi des oiseaux chanteurs. Ton chant est une composition musicale, une symphonie. Petit, vêtu de roux et de gris blanc, tu ne paies pas de mine et tu n'es point fait pour être vu de près. Il te faut le demi-jour lunaire, le mystère du feuillage ou l'obscurité de la nuit. Tu choisis pour théâtre un arbre solitaire ou une clairière sonore, et, pour tes heures de représentation, le crépuscule ou une nuit silencieuse. Nonchalamment perché sur ta branche, les ailes à demi tombantes, tu ouvres largement le bec pour que la note jaillisse plus pure. Tu sais écouter tes rivaux et t'instruire à leur école. Tu t'écoutes toi-même et tu aimes l'écho qui te renvoie ta mélodie.

Comme les vrais artistes, tu veux le silence afin que chaque nuance ressorte, que chaque note soit entendue. Ton chant semble fait pour célébrer les magnificences et les voluptés des belles nuits de printemps. Ta mélodie a tour à tour des mélancolies ineffables, des soupirs, des tendresses infinies ; débutant par de rapides et frémissantes roulades, continuant par un bercement plein de câlineries, entrecoupé de longs soupirs, tu la termines par un pétilllement de vocalises

sonores. C'est aussi pour charmer les longues heures de couvée de ta compagne que tu jettes des notes si magistrales et si variées.

Mais le solstice de juin passé, tu ne chantes plus. Préoccupé de la vie matérielle, car les petits sont éclos, il ne te reste plus qu'un cri rauque. Tes représentations sont alors terminées ; tu te rapproches des terres labourées et des buissons où tu trouves plus facilement les vermisseaux dont ta progéniture a besoin. Et quand, en automne, on te rencontre traversant d'un vol furtif un sentier écarté, on a peine à te reconnaître, éblouissant chanteur des nuits de mai.

PLAN. Ce que tu es au printemps et ce qu'est ton chant ? — Ce qu'il te faut ? — Ton théâtre et tes représentations ; ton attitude quand tu les donnes. — En quoi l'on te reconnaît vrai artiste. — Ta mélodie. — Ta préoccupation après le solstice de juin. — En automne. ALF. PORCHET.

#### DICTÉE

##### Le chant du rossignol.

Le rossignol dédaigne de perdre sa voix au milieu de la symphonie des autres oiseaux ; il attend l'heure du recueillement et du repos, et se charge de cette partie de la fête qui se doit célébrer dans les ombres. Lorsque les premiers silences de la nuit et les derniers murmures du jour luttent sur les coteaux, au bord du fleuve, dans les bois et dans les vallées, lorsque les forêts se taisent par degrés, que pas une feuille, pas une mousse ne soupire, que la lune est dans le ciel, que l'oreille de l'homme est attentive, le premier chanter de la création entonne ses hymnes à l'Eternel. D'abord il frappe l'écho des brillants éclats du plaisir, le désordre est dans ses chants : il saute du grave à l'aigu, du doux au fort ; il fait des pauses, il est lent, il est vif ; c'est un cœur que la joie enivre. Mais tout à coup la voix tombe, l'oiseau se tait. Il recommence... Que ses accents sont changés ! Quelle tendre mélodie ! Tantôt ce sont des ondulations languissantes, quoique variées ; tantôt c'est un air un peu monotone comme celui de ces vieilles romances françaises, chefs-d'œuvre de simplicité et de mélancolie.

D'après CHATEAUBRIAND.

1. VOCABULAIRE : la symphonie, le recueillement, le chanter, entonner, l'hymne, la pause, enivrer, l'ondulation, languissant, monotone, la romance, le chef-d'œuvre, la mélancolie.

2. Mettre la dictée au futur et à la 2<sup>e</sup> personne du singulier.

3. Préfixe *syn* (du grec ; sig. *avec*) : symphonie, sympathie, symptôme, symétrie, synagogue, syndic, syndicat, synode, synonyme, syntaxe, etc.

4. Remarques sur les mots *hymne* et *œuvre*.

5. Adjectifs correspondant aux substantifs de la dictée ; voix (vocal), symphonie (symphonique), recueillement (recueilli), repos (reposant), ombre (ombreux ou ombrageux, remarques sur ces deux mots), silence (silencieux), nuit (nocturne), jour (journalier et diurne), bord (bordé), fleuve (fluvial), bois (boisé), forêt (forestier), feuille (feuillu), mousse (moussu), lune (lunaire), ciel (céleste), oreille (auditif), homme (humain), éclat (éclatant), plaisir (plaisant), cœur (cordial), joie (joyeux), mélodie (mélodieux), ondulation (ondulé), simplicité (simple), mélancolie (mélancolique).

6. *Homonymes* : voix, voie, il voit, — fête, faite, vous faites, — chant, champ, Champs (ville fr.), — cœur, chœur, — coup, cou, coud (coudre), coût, cour, cours, court, je cours. ALF. PORCHET.

## RÉCITATION

### L'océan.

- |                                                                                                                                                 |                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Sans bornes, sous les vents grondeurs,<br>Il berce, immensité mouvante,<br>Ses flots d'azur ou d'épouvante,<br>De ténèbres ou de splendeurs. | 2. Et pour fleurir ses profondeurs.<br>— Etrange floraison vivante, —<br>Il peuple l'onde décevante<br>De merveilles et de hideurs. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

3. Tout un monde que l'on ignore  
En silence s'entredévore  
Dans ces gouffres toujours béants.

(*La Coupe d'Onyx.*)

4. Et, le pied sur la frêle planche,  
Guidant sa nef qui roule et penche,  
L'homme se rit des océans.

EDOUARD TAVAN.

VOCABULAIRE. L'immensité, l'azur, l'épouvante, les ténèbres, la splendeur, décevant, les hideurs, s'entredévorer, le gouffre, béant, la nef.

REMARQUES. Faire comprendre le double sens de ce vers : « Ses flots d'azur ou d'épouvante ». Le mot *azur* s'adresse à l'œil. Quand les flots sont d'azur, c'est qu'ils sont calmes et ont la couleur du ciel. Le mot *épouvante* s'adresse à la pensée. Les flots d'épouvante évoquent immédiatement à l'esprit une mer en démente.

Le maître parlera de la flore et de la faune des océans, des recherches que l'on y fait et particulièrement des travaux du prince Albert de Monaco. Cette science se nomme : l'océanographie.

Expliquer le mot *nef* : du latin *navis*, ce mot signifie vaisseau ; et par extension, *nef* désigne la partie d'une église comprise entre le portail et le chœur et qui affecte la forme d'un vaisseau renversé.

### Les vagues.

- |                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Sans repos à travers les jours,<br>Les grandes vagues en démente,<br>Noirs frissons de la mer immense,<br>Roulent, roulent sous les cieux lourds. | 2. Cinglant le roc de leurs coups sourds,<br>A la falaise, où recommence<br>L'angoisse de leur véhémence,<br>Elles viennent, viennent toujours. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

3. Dans l'assaut des hautes marées.  
Clament leurs plaintes effarées,  
Comme une voix de l'infini ;

(*La coupe d'Onyx.*)

4. Et leurs âmes de folle écume  
S'en vont en poussière de brume  
Contre l'obstacle de granit.

EDOUARD TAVAN.

VOCABULAIRE. La démente, cingler, la falaise, l'angoisse, la véhémence, l'assaut, la marée, clamer, effaré, l'obstacle, le granit.

REMARQUES. C'est un tableau sobre et puissant que l'auteur nous donne en ces quelques vers. Il y a lieu de parler du danger des marées, de la menace des vagues qui désagrègent les roches et qui mettent en péril la vie de ceux qui sont en mer. Comparer les vagues de nos lacs avec celles des océans.

*Démence*, synonyme de folie. Donner les deux sens du mot *cingler* d'après les expressions suivantes : « Cingler à l'est » et « cingler le visage d'un coup de fouet ».

Pour donner plus de puissance à sa pensée, l'auteur parle de l'âme affolée des vagues ; nous trouvons cette idée dans ce vers : « Et leurs âmes de folle écume ».

Le *granit* est la première roche qui ait surgi à la surface de notre sol ; il a formé nos Alpes ainsi que les falaises de la Bretagne, et c'est à ces dernières que nous pensons en lisant le sonnet ci-dessus.

PAUL CHAPUIS.

### La falaise.

1. La falaise en forteresse  
Blanche et rigide se dresse,  
Et du haut de ses remparts,  
O vagues, elle se raille  
De vos escadrons épars  
Ecrasés à sa muraille.

3. Parfois, doublant votre rage,  
Bat le tambour de l'orage,  
Sonne le clairon du vent.  
Vous galopez d'une traite.  
Au galop ! Sus ! En avant !  
Vous escaladez la crête.

5. Dans sa muraille éventrée  
Votre irrésistible entrée  
Va, creuse, élargit son trou,  
Bondit, massacre, renverse,  
Brèche suprême par où  
Il pleut des morts en averse.

2. En vain vous la menacez  
De vos coups jamais lassés,  
De vos troupes toujours fraîches ;  
La garnison pas à pas,  
Vous laissant ouvrir vos brèches,  
Reculé et ne se rend pas.

4. Les talus sont arrachés,  
Des pans de sol, des rochers.  
La ville se démantèle,  
Et voici de toutes parts  
Que s'émiettent devant elle  
Les créneaux de ses remparts.

6. Mais ces cadavres croulants  
Embarrassent vos élans ;  
Car la plage est toute pleine  
D'un monceau d'estropiés  
Où vos chevaux hors d'haleine  
S'abattent pris par les pieds.

7. Et toujours la forteresse  
Blanche et rigide se dresse,  
Puisque sans peur ni remords  
Pour briser vos cavalcades  
C'est avec ses propres morts  
Qu'elle fait des barricades.

(*La Mer.*)

JEAN RICHPIN.

Cette pièce, si vigoureuse et si nette, servira d'application à l'étude de l'érosion et spécialement de l'érosion par la mer. S'assurer que les élèves voient bien le phénomène scientifique, le fait réel, sous les images du poète.

ALB. C.

### COMPTABILITÉ

#### Compte de partage.

Les agriculteurs A. B. et C. se sont associés pour récolter le foin de deux parcelles coûtant respectivement 210 fr. 50 et 228 fr. 50. On vous charge d'indiquer combien chacun aura à payer proportionnellement à la quantité de foin « engrangée, » le travail ayant été exécuté en commun ?

La récolte a été pesée au poids public et a été répartie comme suit :

|                 |               |                        |                |  |  |
|-----------------|---------------|------------------------|----------------|--|--|
| 1 <sup>er</sup> | char pour B., | poids brut : 1820 kg.; | tare : 365 kg. |  |  |
| 2 <sup>me</sup> | » A.,         | » 1275 »               | » 385 »        |  |  |
| 3 <sup>me</sup> | » C.,         | » 1640 »               | » 320 »        |  |  |
| 4 <sup>me</sup> | » A.,         | » 1510 »               | » 370 »        |  |  |
| 5 <sup>me</sup> | » B.,         | » 1475 »               | » 365 »        |  |  |
| 6 <sup>me</sup> | » C.,         | » 1365 »               | » 320 »        |  |  |
| 7 <sup>me</sup> | » A.,         | » 1725 »               | » 385 »        |  |  |

#### Compte de partage.

Prix des deux parcelles : 210 fr. 50 + 228 fr. 50 = 439 fr.

| Répartition.             | Poids brut. | Tare.   | Poids net. | Poids net. | En quintaux. |
|--------------------------|-------------|---------|------------|------------|--------------|
| A. 2 <sup>me</sup> char. | 1 275 kg.   | 385 kg. | 890 kg.    |            |              |
| » 4 <sup>me</sup> »      | 1 510 »     | 370 »   | 1140 »     |            |              |
| » 7 <sup>me</sup> »      | 1 725 »     | 385 »   | 1340 »     | 3370 kg.   | 33,70 q.     |
| B. 1 <sup>er</sup> »     | 1 820 »     | 365 »   | 1455 »     |            |              |
| » 5 <sup>me</sup> »      | 1 475 »     | 365 »   | 1110 »     | 2565 »     | 25,65 »      |
| C. 3 <sup>me</sup> »     | 1 640 »     | 320 »   | 1320 »     |            |              |
| » 6 <sup>me</sup> »      | 1 365 »     | 320 »   | 1045 »     | 2365 »     | 23,65 »      |

Totaux . . 10 810 kg. 2510 kg. 8300 kg. 8300 kg. 83 q.

83 q. reviennent à 439 fr.; 1 quintal reviendra à fr. 439 : 83, soit à environ 5 fr. 29.

A. aura à payer 5 fr. 29 × 33,7 = Fr. 178 25

B. » 5 » 29 × 25,65 = » 135 65

C. » 5 » 29 × 23,65 = » 125 10

Total . . Fr. 439 —

P. EHINGER.

### ECOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

EXAMENS DE JUIN 1912 (Suite.)

#### GEOGRAPHIE.

3<sup>e</sup> année. — Quelles sont les rivières qui se jettent dans l'Arve ?

Nommez quatre coteaux du canton de Genève.

Le lac de Genève :

1<sup>o</sup> Rivières qu'il reçoit dans notre canton ;

2<sup>o</sup> Communes genevoises qu'il baigne sur sa rive droite ;

3<sup>o</sup> Communes genevoises qu'il baigne sur sa rive gauche ;

4<sup>o</sup> Ports touchés par les bateaux à vapeur de Genève à Hermance.

4<sup>e</sup> année. — Nommez les principales sommités et les principaux passages des Alpes valaisannes.

Nommez les affluents du Rhin en Suisse: 1<sup>o</sup> Rive droite; 2<sup>o</sup> Rive gauche.

Le lac de Neuchâtel :

1<sup>o</sup> Où est-il situé :

2<sup>o</sup> Cantons qu'il baigne ;

3<sup>o</sup> Cours d'eau qu'il reçoit ;

4<sup>o</sup> Nommez quatre des principales localités situées sur ses bords.

5<sup>e</sup> année. — Quels sont les cantons dont une partie parle français et une autre

allemand ? Indiquez pour chacun d'eux quelle est la partie française et quelle est la partie allemande.

Quelles sont les parties de la Suisse où l'on fabrique : a) de l'horlogerie ; b) des soieries ?

Nommez quatre villes françaises situées sur le Rhône ou ses affluents.

Nommez quatre ports italiens en indiquant sur quelle mer ils se trouvent.

Dites ce que vous savez de Copenhague, Prague, Milan, Birmingham.

6<sup>e</sup> année. — Quels sont les produits alimentaires que la Suisse exporte, et quels sont ceux qu'elle tire de l'Italie ?

Quelles sont les principales stations de la ligne Genève-Lausanne-Brigue ?

Quels sont les fleuves de l'Asie qui se jettent dans la mer glaciale Arctique ?

Nommez quatre villes importantes des Etats-Unis, en indiquant leur situation.

Nommez les principaux ports africains situés sur le littoral méditerranéen et indiquez dans quel pays ils se trouvent.

### HISTOIRE.

5<sup>e</sup> année. — Quels sont les cantons qui s'unirent à la Confédération des 8 cantons pour former celle des 13 cantons ?

Indiquez brièvement les causes de la guerre de Bourgogne et ses conséquences.

Dites en quelques mots ce que vous savez : 1<sup>o</sup> de Pierre Fatio ; 2<sup>o</sup> du major Davel.

6<sup>e</sup> année. — Dites ce que vous savez de l'alliance de Genève avec Fribourg.

En quelle année fut-elle conclue ?

Quels sont les cantons qui ont été réunis à la Confédération en 1803 et en 1815 ?

Dites en quelques lignes ce que vous rappellent les noms suivants : J.-J. Rousseau, Henri Druet, James Fazy, le général Dufour.

### ALLEMAND.

*Traduisez les phrases suivantes :*

5<sup>e</sup> année. — 1. La classe a un plancher et un plafond. — 2. Le plafond est blanc ; le plancher est propre. — 3. Le maître a un pupitre, un encrier, une plume et un crayon. — 4. L'écolier fait sa tâche et l'écolière étudie sa leçon. — 5. La maîtresse a montré une image à ma sœur.

6<sup>e</sup> année. — 1. Les animaux domestiques sont très utiles ; ils vivent dans nos maisons. — 2. Je connais quelques animaux domestiques : le cheval, le porc, l'âne, la brebis. — 3. Nous mangeons la viande du bœuf ; elle est très bonne. — 4. Nous buvons le lait de la vache et de la chèvre. — 5. Ces paysans ne sont pas riches ; ils n'ont ni chevaux ni vaches ; ils n'ont qu'une chèvre.

### CONCOURS FACULTATIF ANTIALCOOLIQUE.

*Entre les élèves de 6<sup>e</sup> année.*

1<sup>o</sup> Montrez que l'intempérance conduit à la ruine et que l'abstinence conduit à l'économie et à l'épargne.

2<sup>e</sup> Action de l'alcool sur le larynx et les poumons.

(Communiqué par C. VIGNIER, inspecteur des écoles.).

# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Places au concours

**INSTITUTEURS : Château-d'Ex (Les Moulins) :** fr. 1600 et autres avantages légaux; 13 septembre. — **Essertines sur Rolle :** fr. 1600; 5 stères de bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 13 septembre.  
**INSTITUTRICES : Perroy :** fr. 1000, plus logement, fr. 20 pour indemnité de jardin, fr. 70 pour indemnité de chauffage, à charge de chauffer la salle d'école et la salle de couture; 10 septembre. — **Epalinges (Croix-Blanche) :** fr. 1000, logement, fr. 20 pour indemnité de jardin, 13 septembre. — **Givrins :** fr. 1000, logement et plantage, 4 stères et 100 fagots de hêtre, à charge de chauffer la salle d'école; 13 septembre. — **Préverenges :** semi-enfantine : fr. 1000 et autres avantages légaux; 17 septembre.

### Enseignement secondaire

**Ecoles cantonales de commerce, d'administration et de chemins de fer.** — Un poste de sténodactylographe et de sous-secrétaire est mis au concours.

Traitement : 1200 à 1600 fr. par an.

Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 1912.

La préférence sera donnée à une ancienne élève diplômée de l'Ecole.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 2<sup>e</sup> service, jusqu'au 12 septembre, à 6 heures du soir.

Dans sa séance du 23 août 1912, le Conseil d'Etat a nommé en qualité de : maître de latin, grec, histoire, géographie et écriture, au collège de Rolle, ce à titre provisoire et pour une année, M. Louis MEYLAN, licencié ès lettres.

### ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

**LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES** pour l'obtention du brevet de capacité en vue de l'enseignement primaire auront lieu à Lausanne dès le 3 septembre, à 8 heures du matin.

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leurs demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique, 2<sup>me</sup> service, *jusqu'au 14 septembre prochain*, à 6 heures du soir.

H. 33 756 L.

## GYMNASÉ SCIENTIFIQUE CANTONAL

### Baccalauréat ès sciences, session d'automne.

Cette session s'ouvrira le **23 septembre** prochain; inscriptions jusqu'au 3 septembre au bureau de la Direction.

Finance d'inscription : 50 ou 100 francs.

H 33882 L)

# Cordonnerie de la Louve

J. REGAMEY & MARENDAZ

Téléphone 3995      8, rue de la Louve, 8      Téléphone 3995

**CHAUSSURES** : Confections en tous genres sur mesure

SE CHARGE DE TOUTES RÉPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — *dans les 24 heures* — Service à domicile

## JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

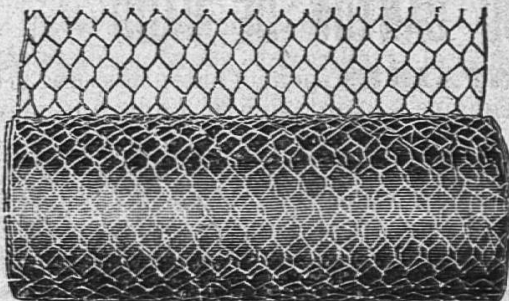
Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz      LAUSANNE      Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

### Max Schmidt & C<sup>ie</sup>



24 et 25, Place Saint Laurent  
Terreaux, 2

**LAUSANNE**

Outils en tous genres pour l'Agriculture

**PIERRES A FAULX**

marque « CARBORUNDUM ».

### PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

**Spécialités** : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille  
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

# Les Machines à coudre

# SINGER

nouveau modèle

---

LES MACHINES A COUDRE SINGER  
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**  
en obtenant à l'Exposition universelle de

## TURIN 1911

## DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

---

Aux Expositions universelles de

|                |                 |              |                  |
|----------------|-----------------|--------------|------------------|
| <i>PARIS</i>   | <i>St-LOUIS</i> | <i>MILAN</i> | <i>BRUXELLES</i> |
| 1878-1889-1900 | E. U. A. 1904   | 1906         | 1910             |

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

---

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

## COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

*Direction pour la Suisse :*

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

**Yverdon**, rue de Nidau, 43.

**Ch.-d.-Fonds**, r. Léop.-Robert 37.

**Delémont**, rue des Moulins, 1.

**Orbigny**, rue de Lausanne, 64.

**Lausanne**, Casino-Théâtre.

**Martigny**, maison de la Poste.

**Montreux**, Grand'rue, 73

**Neuchâtel**, rue du Seyon.

**Nyon**, rue Neuve, 2.

**Vevey**, rue du Lac, 11.

**Yverdon**, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

# Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

## à Lausanne

### ARION

Chœrs à 4 voix mixtes a cappella.

Prix nets

|                                                                                |       |                                                                     |       |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------------------------------------------------------|-------|
| Nägeli, H.-G. Louons le Seigneur . . . . .                                     | — .50 | Pilet, W., Op. 2. Chant de Noël . . . . .                           | 1.—   |
| Palestrina, G.-P. Jésus, ô roi des Anges . . . . .                             | — .50 | Mozart, W. A., Ave verum . . . . .                                  | — .50 |
| Haydn, J.-M. La Mort du Sauveur . . . . .                                      | — .50 | Schubert, F., Hymne au créateur . . . . .                           | — .75 |
| Mangold, C.-A. Ce qu'on doit à son pays . . . . .                              | — .50 | Lauber, E., Amis, déjà l'aurore . . . . .                           | — .50 |
| — Mélodie populaire. La Rose des Alpes . . . . .                               | — .50 | Maurer, La Naissance du Sauveur . . . . .                           | — .50 |
| Palmer, Ch. Réveille-toi . . . . .                                             | — .50 | Grunholzer, K., Consécration . . . . .                              | — .50 |
| Schumann, B. Hymne à la Nuit . . . . .                                         | — .50 | Grunholzer, K., Réception des Catéchumènes . . . . .                | — .50 |
| Heim J. Notre Suisse . . . . .                                                 | — .50 | Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour . . . . .                     | — .75 |
| Mélodie populaire. Barcarolle . . . . .                                        | — .50 | Otto, J., Pour la réception des Catéchumènes . . . . .              | — .50 |
| Mendelssohn, F. Elégie . . . . .                                               | — .50 | Grunholzer, K., L'Orage . . . . .                                   | — .75 |
| Grunholzer, K. Voici le jour . . . . .                                         | — .50 | Bischoff, J., A la Montagne . . . . .                               | — .50 |
| Bordese L. Les Anges du printemps . . . . .                                    | — .75 | Baader, W., Le Réveil . . . . .                                     | — .50 |
| Portnianski, D. Invocation . . . . .                                           | — .50 | Handel, Alléluia ! . . . . .                                        | 1.—   |
| — Hymne au Rédempteur . . . . .                                                | — .50 | De Faye-Jozin, Le retour au pays . . . . .                          | 1.25  |
| Rinck, Ch. Le Céleste Héritage . . . . .                                       | — .50 | — Chanson du Vieux moulin . . . . .                                 | 1.25  |
| Hauptmann, M. Sur Dieu repose-toi . . . . .                                    | — .50 | Sachs, L., Le printemps vainqueur . . . . .                         | 1.—   |
| Mendelssohn, F. Le Chant de l'Alouette . . . . .                               | — .50 | Mendelssohn, Lauber, Pâques . . . . .                               | — .75 |
| — Oiseau des Bois . . . . .                                                    | — .50 | Masset, Henri op. 5. Hymne de Pâques . . . . .                      | 1.—   |
| Silcher, FR., Gloire, Gloire ! (Noël) . . . . .                                | — .50 | Hauptmann, M., Hymne . . . . .                                      | — .75 |
| Doret, G., Chant des Moissonneurs . . . . .                                    | — .50 | Gluck, Pâques . . . . .                                             | — .60 |
| Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières . . . . .             | — .50 | Palme, B. Chant de Pâques . . . . .                                 | — .50 |
| Prétorius, Chant de Noël . . . . .                                             | — .50 | Homilius, G. A., L'Agneau de Dieu . . . . .                         | — .50 |
| Palmer, Ch., Consolez, consolez ! . . . . .                                    | — .75 | Klein, B., Confiance . . . . .                                      | — .50 |
| Kling, H., En Mai . . . . .                                                    | — .50 | Dénéreaz A., Le Retour de l'Hirondelle . . . . .                    | — .75 |
| Klughardt, A., Charms du printemps . . . . .                                   | — .50 | Grandjean, S., Le Sapin de Noël . . . . .                           | — .50 |
| Abt, F., La voix du soir . . . . .                                             | — .50 | Gläser, K. G., Gloire au Seigneur Chant de Noël . . . . .           | — .50 |
| Kling, H., Chœur pour l'inauguration ou la restauration d'une église . . . . . | 1.—   | Mangold, Dans la forêt . . . . .                                    | — .50 |
| Plumhof, H., Op. 18. Chœur des Anges (Chant de Pâques) . . . . .               | 1.—   | Hahnemann Paul, Que Dieu te bénisse (Der Herr segne dich) . . . . . | 1.—   |
| — Op. 19. Les voix de Noël . . . . .                                           | — .75 | North, Ch., Rameaux . . . . .                                       | 1.—   |
| — Op. 22. Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques) . . . . .                   | — .50 | — Ratification, A te servir Jésus . . . . .                         | — .50 |
| — Op. 23. Paraphrase du Psalme C . . . . .                                     | — .75 | — Venez à moi . . . . .                                             | — .50 |
| — Op. 27. Paraphrase du Psalme 84 . . . . .                                    | — .75 | — Ascension. Oh ! que n'ai-je que des ailes . . . . .               | — .50 |
|                                                                                |       | — Rameaux. Hosannah, bénit soit . . . . .                           | 1.—   |
|                                                                                |       | — Au Rédempteur (Vendredi - Saint) . . . . .                        | — .50 |
|                                                                                |       | — Pâques. O Christ tu sors de la poussière . . . . .                | 1.—   |

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~~

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# MAISON MAIER & CHAPUIS

*Rue du Pont*  
Rez-de-Ch.. 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> Etage  
LAUSANNE

# MODÈLE

COMPLETS  
PARDESSUS  
COSTUMES ENFANTS  
CAOUTCHOUCS  
PÈLERINES  
ROBES DE CHAMBRE  
COSTUMES SPORT

ESCOMPTE à 30 jours

**10**<sup>0</sup>/<sub>0</sub>

aux Membres de la **SPV.**

**VÊTEMENTS SUR MESURE**

**Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ**

*L'exiger partout*

**Eau de Cure et de table sans rivale**

*Dépôts dans les principales localités.*

■ ■ **HENNIEZ-LITHINÉE** ■ ■

La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,  
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les  
intestins et dans la circulation.

*Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.*

**Librairie Payot & C<sup>ie</sup>, Lausanne.**

*Vient de paraître :*

# Histoire illustrée de la Littérature française

par E. ABRY, C. AUDIC, P. CROUZET, agrégés des lettres.

Un magnifique volume in-8 carré de 680 pages, orné de 304 illustrations documentaires, imprimé sur beau papier d'alfa. — Broché, 5 fr.; relié toile, 5 fr. 50; relié mouton souple, tête dorée, 7 fr. 50.

Ce précis est avant tout un recueil de faits : dates, événements biographiques, analyses précises, exemples des procédés habituels des écrivains appuyés sur des citations et des renvois, illustrations documentaires, renseignements de toute nature sur la vie littéraire, artistique et sociale aux grandes époques de l'histoire, etc. L'art classique, par exemple, la tragédie du XVII<sup>e</sup> siècle, la lutte philosophique au XVIII<sup>e</sup> peuvent-ils être compris, si l'on ne s'est fait par tous ces moyens une idée des salons, de l'organisation des théâtres, du régime des lettres sous l'ancienne monarchie ? Ce livre est le premier précis classique de littérature française qui soit non seulement aussi copieusement, mais aussi scientifiquement illustré.

**MAISON NYFFENEGGER**

**Rosset - Nyffenegger**

—> 10, Rue de Bourg, 10 <—

**CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES**

**Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea**

Téléph. 403 **Salons de Rafrâichissements** Téléph. 403

DANS BONNE

## FAMILLE FRANÇAISE

On prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

**S'adresser à Mme ROLLAND,**

**69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE**

# L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

## MATURITÉ

### BACCALAURÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3 1/2 ans, 95 % de succès

## FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

### CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

#### COURONNES MORTUAIRES

**Transports funèbres pour tous pays.** — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique: *Funèbres Lausanne.*

*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.*

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

### Banque C. Mennerich 14, rue Haldimand, Lausanne

(Compte de chèques II, 650, adresse télégraphique: MENRIC.) Tél. 3397.

#### SPÉCIALITÉ DE VALEURS A LOTS

suisses et étrangères, vente au comptant ou par versements échelonnés au gré de l'acheteur.

Le droit au tirage des lots, réservé à l'acheteur dès le 1<sup>er</sup> versement. — Vérification des listes de tirage.

## Enseignement secondaire

**Collège de Vevey.** — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître secondaire chargé, dans la section classique du Collège et en 1<sup>re</sup> classe de l'Ecole supérieure, des leçons d'allemand et, cas échéant, d'un autre enseignement, suivant ses aptitudes, jusqu'à concurrence de 30 heures par semaine.

Traitement initial: 3200 fr. par an. Augmentations communales s'élevant à 600 fr. après 20 ans de service dans le canton.

Obligation d'habiter dans le territoire de la commune.

Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 1912.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 2<sup>e</sup> service, avant le 10 octobre, à 6 heures du soir.